

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 17 JANVIER 2020

Pour sa première séance plénière de l'année, l'assemblée départementale se réunira le vendredi 17 janvier 2020. En amont de cette session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie à un petit-déjeuner presse afin d'aborder divers sujets. Un ordre du jour de cette prochaine séance plénière est joint à l'invitation.



MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à un petit-déjeuner presse en amont de la séance plénière,
le vendredi 17 janvier 2020 à 8h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

Merci de confirmer votre présence au petit-déjeuner
par mail auprès du pôle presse au plus tard mercredi 15 janvier

La séance plénière se déroulera à partir de 9h30 en salle des sessions.

Information pratique :

Vos lecteurs et auditeurs pourront suivre l'ensemble de la séance en direct sur Internet en se rendant sur notre site : manche.fr, ainsi que sur notre page : <https://www.facebook.com/MancheCD50/>

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr